

Réf: Dossier 320267

Avis de constitution

SOCIETE « RAPIDES SAVEURS SAHELIENNES »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON-ILOT
8, Lot ND, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Jun 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAPIDES SAVEURS SAHELIENNES

»

Objet : FABRICATION ET VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES DU SAHEL- DISTRIBUTION DE LIRES-COMMERCE GENERAL- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elle soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON-ILOT
8, Lot ND, Ilot 8

Dirigeant(s) Mme MYEDE EPOUSE APOLLOS JACQUELINE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02967 du 18/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36617/GTCA/RC/2024 du 18/06/2024

